

La Poste et le Parc naturel régional du Doubs

A partir du premier juillet prochain, la Poste cessera la distribution du courrier dans quelques fermes des côtes du Doubs (les Roies, sur le Rang, Seignolet, etc). Malgré des millions de francs de bénéfice, le géant jaune poursuit une rationalisation systématique en supprimant la distribution du courrier auprès de ménages considérés comme trop éloignés. Après la fermeture de bureaux de postes dans les petits villages, c'est donc au tour des habitants de fermes isolées de faire les frais d'une rationalisation dont personne ne sait où elle s'arrêtera.

De plus, le réseau de téléphone portable est aléatoire, l'internet haut débit une vaine promesse, le réseau d'eau potable inachevé alors que les transports scolaires ne donnent pas (encore) satisfaction. Enfin, les transports publics dans les régions périphériques figurent également dans les programmes d'économies de la Confédération.

Dès lors, que va-t-il bien rester sur ce territoire le jour où la Poste n'assurera plus qu'un service minimum ou même plus de service du tout ? Force est de constater que c'est précisément dans les régions qui subissent au quotidien les conséquences de mesures d'économie que la Confédération souhaite développer des Parcs naturels.

Et c'est bien là une chose curieuse que l'action de la Confédération qui, d'un côté, considère de plus en plus le paysage rural comme un arrière pays de détente et de loisirs en économisant sur les services publics et, d'un autre côté, entend financer par d'autres sources budgétaires la préservation de ces mêmes régions....

Dès lors nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- n'est-il pas d'avis que le maintien de la distribution du courrier à tous les ménages de la région du Doubs doit constituer une condition à la poursuite de l'étude d'un Parc naturel ?
- ne juge-t-il pas incohérente cette situation qui postule pour un développement régional, d'une part, et qui tend à économiser sur les services publics, d'autre part ?
- le Gouvernement entend-il intervenir auprès de la direction de la Poste ?

Groupe chrétien-social indépendant

Vincent Wermeille

Delémont, le 23 mars 2011

